



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## **PRÉFET DE LA CREUSE**

ISSN – 0990 – 8935

Recueil des Actes Administratifs

Préfecture de la Creuse

Spécial n°13 publié le 08/07/2014

### **Spécial 2014-13**

Délégations de signature

# Sommaire

## Préfecture de la Creuse

### Secrétariat Général

#### Secrétariat Général aux Affaires Départementales

**2014185-09** - Arrêté portant délégation de signature à Mme Séverine TARRIER, Adjoint administratif de 1ère classe, en qualité de gestionnaire de la Cité administrative 1

## Services Déconcentrés de l'Etat en Creuse

### Direction Départementale des Finances Publiques

Décision de délégation spéciale de signature pour le pôle gestion publique de la Direction départementale des finances publiques 3

## Arrêté n°2014185-09

### **Arrêté portant délégation de signature à Mme Séverine TARRIER, Adjoint administratif de 1ère classe, en qualité de gestionnaire de la Cité administrative**

**Administration :**

Préfecture de la Creuse

Secrétariat Général

Secrétariat Général aux Affaires Départementales

**Signataire :** Le Préfet de La Creuse

**Date de signature :** 04 Juillet 2014

**Arrêté n°**  
**portant délégation de signature à Mme Séverine TARRIER,**  
**Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe**  
**en qualité de gestionnaire de la Cité administrative**

**Le Préfet de la Creuse**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier dans l'Ordre National du Mérite**

**Vu** la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances,  
**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,  
**Vu** le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie,  
**Vu** le décret du 3 août 2010 portant nomination de M. Gérard PERRIN, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de la Creuse,  
**Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,  
**Vu** le décret du 30 août 2013 nommant M. Christian CHOCQUET, préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, Préfet de la Creuse,  
**Vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> Ministre du 1<sup>er</sup> janvier 2010 nommant M. Didier KHOLLER, Directeur départemental des territoires de la Creuse,  
**Vu** l'arrêté du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles,  
**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2014085-28 du 26 mars 2014 portant délégation de signature à Mme Isabelle LAFOREST, Secrétaire d'administration et de contrôle de classe exceptionnelle du développement durable, à titre provisoire, en qualité de gestionnaire de la Cité administrative du 17 mars 2014 au 30 juin 2014 inclus  
**Vu** la décision du 30 juin 2014 affectant Mme Séverine TARRIER, Adjointe administrative de 1<sup>ère</sup> classe, sur le poste de gestionnaire de la Cité administrative à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014,  
**Sur proposition de** M. le Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse,

**ARRÊTE :**

**Article 1 :** Délégation est donnée à Mme Séverine TARRIER en sa qualité de syndic de la Cité administrative pour :

- signer les bons de commande
  - certifier le service fait
  - arrêter les factures
  - signer les lettres de transmission courante
- relevant de la gestion commune de la Cité (BOP 309 et 723).

**Article 2 :** M. le Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse, M. le Directeur départemental des territoires et M. le Directeur départemental des finances publiques de la Creuse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Creuse.

Fait à GUÉRET, le 4 juillet 2014

Le Préfet

Signé : Christian CHOCQUET

## Décision

### **Décision de délégation spéciale de signature pour le pôle gestion publique de la Direction départementale des finances publiques**

**Administration :**

Services Déconcentrés de l'Etat en Creuse  
Direction Départementale des Finances Publiques

**Signataire :** Directeur DDFP

**Date de signature :** 03 Juillet 2014

## Décision de délégation spéciale de signature pour le pôle gestion publique

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de la Creuse,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction départementale des finances publiques de la Creuse ;

Vu le décret du 3 août 2010 portant nomination de M. Gérard PERRIN, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de la Creuse ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 5 août 2010 fixant au 1<sup>er</sup> octobre 2010 la date d'installation de M. Gérard PERRIN dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques de la Creuse ;

### Décide :

**Article 1 :** Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de son service, est donnée à Mme Françoise DROT, inspectrice des finances publiques, chef du service comptabilité de l'Etat, produits divers et dépôts et services financiers.

**Article 2 :** le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

A Guéret, le 3 juillet 2014

Signé : Gérard PERRIN  
Administrateur général des Finances publiques